

Questions orales

Au cours de ces deux réunions avec les ministres des Finances, nous avons eu une excellente occasion d'échanger nos points de vue respectifs sur les propositions, idées et projets des gouvernements provinciaux en cause, au même titre que si ces réunions avaient eu lieu entre premiers ministres, je pense. Si les premiers ministres décident de se rencontrer pour discuter de questions économiques, c'est à eux d'en décider, manifestement. Ils pourront certainement compter sur l'appui des ministres des Finances à cet égard.

Mlle Carney: Madame le Président, j'accepte les souhaits du député quant à la durée de mon nouveau mandat. J'espère toutefois qu'il ne comprendra pas trop de longues soirées comme celle d'hier, où notre comité a siégé jusqu'à 2 heures du matin.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Expliquez-vous!

ON DEMANDE LA TENUE IMMÉDIATE D'UN SOMMET ÉCONOMIQUE

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, le ministre des Finances estime peut-être que ses entretiens avec ses homologues provinciaux suffisent à répondre à ses exigences. Manifestement, les premiers ministres provinciaux jugent un sommet économique nécessaire.

● (1420)

Un demi-million de Canadiens n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage. Le taux de chômage parmi les jeunes est de près de 21 p. 100 et plus de 500,000 étudiants vont chercher un emploi cet été. Pourquoi attendre pour convoquer ce sommet économique au lieu de l'organiser immédiatement?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Pour une très bonne raison, madame le Président. Les premiers ministres eux-mêmes ont conclu, semble-t-il que si cette réunion avait lieu, ce ne serait qu'après une préparation intensive. Il leur faut quelques semaines, voire quelques mois, pour se préparer en vue d'une telle réunion. Encore une fois, il ne faut pas se faire trop d'illusions en espérant que la conférence des premiers ministres à elle seule va suffire à redresser une situation économique qui dépend de bien des facteurs, tant intérieurs qu'internationaux, et l'honorable représentante le sait très bien.

Quant à notre longue veillée d'hier soir, je ne l'ai pas trouvée désagréable, pour ma part.

Des voix: Oh, oh!

LE DÉPÔT D'UN BUDGET

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances qui occupe maintenant son poste depuis six mois. Au cours de cette période, nous avons été témoins de l'aggravation du chômage qui s'est accru de 42 p. 100 sur l'an dernier. Selon un sondage Gallup, 50 p. 100 des Canadiens estiment que le chômage les attendra dans leur entourage.

Le ministre voudrait-il indiquer pourquoi il refuse d'offrir au Parlement un tour d'horizon économique comme il l'a fait en

novembre 1982? C'est le dernier que nous avons eu. De même, pourquoi ne dépose-t-il pas un budget pour tenter de sortir notre pays de la crise économique? Selon le Conference Board, loin de se résorber cette année, le chômage ira s'aggravant. Si le ministre se sent incapable de faire ces choses, pourquoi ne donne-t-il pas sa démission?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le député aurait pu terminer sa question en précisant que, depuis ma nomination, les taux d'intérêt ont connu une chute spectaculaire, que le taux d'inflation a considérablement ralenti, que l'industrie du bâtiment est sur la voie de la relance et que le Canada a enregistré l'excédent commercial le plus élevé de toute son histoire. De même, si on en croit les sondages, la confiance et des consommateurs et des dirigeants d'entreprises se serait passablement raffermie.

Ce sont là des signes encourageants et mon objectif est de maintenir ces tendances, voire même de les accentuer.

Je crois que l'opposition pourrait nous aider à accélérer ce processus en votant les modifications à la loi de l'impôt sur le revenu. Cela nous permettrait de rembourser environ 6 milliards de dollars aux contribuables canadiens, les incitant ainsi soit à payer des dettes ou à consommer davantage, deux choses qui favoriseraient la reprise. Ce serait pour l'opposition une façon d'inciter les Canadiens à contribuer à la relance de l'économie.

Quant à moi, j'attends que ces mesures soient adoptées pour déposer un nouveau budget.

LES INTENTIONS DU MINISTRE

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, le ministre des Finances devrait savoir qu'en ce moment même le public canadien ne se laisse plus leurrer par de belles paroles. Il veut des actes. Nos agriculteurs luttent pour leur survie, nos pêcheurs et nos petites entreprises souhaitent voir la fin du marasme qui, selon les économistes, est infligé par le gouvernement fédéral. Le ministre voudrait-il répondre à ma question? Pourquoi ne peut-il pas présenter un budget convenable, propre à nous sortir du marasme où nous a conduits le gouvernement?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je crois que la plus grande source de malaise est probablement due à la rhétorique de l'honorable député. Je lui rappelle qu'une grande contribution a été apportée à l'amélioration de la situation relative à la petite entreprise, aux pêcheurs, aux agriculteurs ainsi qu'à celle de tous les Canadiens en général depuis le mois de juin dernier grâce à la réduction considérable des taux d'intérêt, lesquels ont baissé de plus de 8 p. 100 durant cette période, savoir 800 points. Ceci signifie que chaque Canadien qui est en affaires, qu'il s'agisse d'un agriculteur ou d'une personne ayant contracté une hypothèque, a profité grâce à la politique du gouvernement canadien et aussi à celle des autres gouvernements des pays industrialisés, y compris les États-Unis, d'une diminution considérable des taux d'intérêt au cours des derniers mois.